

NOMBRE DE  
TITULAIRES : 14

En exercice : 14  
Présents : 10  
Votants : 10



Syndicat mixte d'aménagement  
de gestion et de valorisation  
du bassin de la Bresle

## DELIBERATION 2021-82

\*\*\*\*\*

### Séance du Conseil syndical du mardi 28 septembre 2021

*L'an deux-mille-vingt-et-un, le 28 septembre à 9h30, les membres du Conseil syndical se sont réunis à Aumale, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente du Syndicat mixte d'aménagement de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle le 16 septembre 2021, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du code Général des Collectivités Territoriales.*

Membres titulaires présents : Mme Colette MICHAUX, Mme. Virginie LUCOT-AVRIL, M. Gérard CHAIDRON, M. Christian ROUSSEL, M. Firmin BOUCRY, M. Jean-Claude QUENOT, M. Thierry HEBERT.

Suppléants présents et remplaçants des titulaires pour les votes : M. Christophe BLAMPOIX (remplace en qualité de titulaire et a pouvoir de M. BLONDIN). M. Olivier HERNEQUÉ (remplace en qualité de titulaire), M. Hubert TRANCART (remplace en qualité de titulaire et a pouvoir de M. Franck CORDIER).

Membres titulaires/suppléants absents/excusés : M. Franck CORDIER (est remplacé et à donner pouvoir à M. Hubert TRANCART), M. Eric ARNOUX, M. David BLONDIN (est remplacé et a donné pouvoir à M. BLAMPOIX), M. Gérard LECUIR, M. Olivier GENTY, M. Jacky BAUDON, M. François SELLIER, M. Jean-Manuel BUQUET, M. Jacky LAMURE, M. Arnaud DE CHEZELLES, M. Emmanuel ROBIN, M. William BOUS, M. Louis QUEVAUVILLERS, M. Michel CORDIER, M. Alain DEGRY, M. Yves BEAURAIN.

Membres suppléants présents : M. Dany DELABOUGLISE, M. François THIVERNY.

### Adoption du recrutement d'un agent en contrat d'alternance.

Le comité syndical,

Le quorum constaté,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du travail, notamment les articles L.6227-1 à L.6227-12 et D.6271-1 à D.6275-5,

Vu la saisine du comité technique en date du 24 septembre 2021,

Ayant entendu l'exposé de Madame Virginie Lucot-Avril, Présidente,

Après en avoir délibéré :

### Décide à l'unanimité des présents :

- de recourir au contrat d'apprentissage,
- d'autoriser Mme la Présidente à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les centres de formation d'apprentis...

Les dépenses correspondantes, notamment salaires, frais de formation, etc... seront inscrites aux budgets annuels correspondants du SMAB.

**Pièce jointe : contrat d'apprentissage de Mme BERTING.**

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat

Acte exécutoire le : 29/09/2021

La Présidente du Syndicat mixte,  
Mme Virginie LUCOT-AVRIL

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT  
DE GESTION ET DE VALORISATION  
DU BASSIN DE LA BRESE (SMAB)  
3, rue Soeur Badiou - 76300 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com

# CONVENTION DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

RECUIF  
13 JUILL. 2021

Entre les soussignés :

Le CFA MFR DE COQUEREAUMONT 1888 ROUTE DE COQUEREAUMONT 76690 SAINT GEORGES SUR FONTAINE – SIRET 41278335900018 – UAI 0763417B, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 23760002976 auprès de la préfecture de région de NORMANDIE , représenté par Sylvain GOLAIN, en qualité de président et Bertrand LENGAGNE , en qualité de Directeur.

Désignation d'un contact opérationnel : MENDY Solinda, [solinda.mendy@mfr.asso.fr](mailto:solinda.mendy@mfr.asso.fr), 02 35 34 71 22

2. L'employeur Syndicat Mixte de la Bresle, 3 rue sœur badiou 76390 AUMAËLE –SIRET 25760416500023 (désignation, adresse, numéro Siret) représenté par Jean Philippe BILLARD en qualité de Directeur.

Désignation d'un contact opérationnel : nom, prénom, email, n° de téléphone :

Jean Philippe BILLARD, [contact@sma-bresle.fr](mailto:contact@sma-bresle.fr) tél 02 35 17 41 55

est conclue la convention suivante, en application des dispositions des Livres II et III de la sixième partie du Code du travail.

## Article 1er : Objet de la convention

Le CFA MFR DE COQUEREAUMONT, organise une action de formation par apprentissage au sens de l'article L. 6313-6 du Code du travail.

- Intitulé et objectif de l'action : Préparer à l'obtention du diplôme ou du titre [préciser son intitulé + codes – diplôme/RNCP /Code Formation mentionné dans le contrat d'apprentissage]
- **B TSA GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE**
- **CODE DIPLOME 32321308**
  
- Contenu de l'action : [à compléter ou se référer aux référentiels du diplôme / titre concerné]
- [https://chlorofil.fr/fileadmin/user\\_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/btsa/gpn/btsa-gpn-ress-refprof.pdf](https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/btsa/gpn/btsa-gpn-ress-refprof.pdf)
- Durée de l'action de formation<sup>1</sup> : [dates de la formation – nombre d'heures] **2 années de formation 1420 heures de aout 2021 à juin 2023**
  - Lieu principal de la formation: [identification + adresse + UAI le cas / Siret - à adapter suivant la situation - ex : CFA/UFA-] <sup>2</sup> **1888 route de Coqueréaumont 76690 Saint Georges sur Fontaine**
  
- Périodes de réalisation: [préciser la période et renvoi vers un calendrier de l'alternance en annexe ou bien transmis ultérieurement] :
- Cf planning de formation

## Article 2 : Modalités de déroulement, de suivi et d'obtention du diplôme ou du titre

Modalités de déroulement : [présentiel, à distance, mixte, mobilité européenne et internationale]

<sup>1</sup> Durée de l'action de formation en apprentissage liée à la convention

<sup>2</sup> A renseigner uniquement si le lieu de la formation est différent du CFA responsable présent sur le CERFA

## Présentiel

Moyens prévus : [les moyens humains et techniques ainsi que les ressources mobilisées pendant la formation théorique et pratique dans le CFA] La formation se déroule pour partie en entreprise. Pour compléter la formation la MFR - CFA dispose de salles de travail et d'équipements adaptés. La MFR - CFA prend les dispositions pour assurer les enseignements techniques et professionnels complémentaires à l'entreprise.

Responsable pédagogique de la formation : Nastasia WISNIEWSKI / Romain PENZ

Modalités de suivi : Carnet de suivi et visites entreprises

Modalités d'obtention du diplôme ou du titre : [présentation à examen terminal /contrôle continu]

**Contrôles en cours de formation + épreuves finales**

## Article 3 : Bénéficiaire(s) de l'action de formation en apprentissage

Nom et prénom(s) \_ dates de début et de fin du contrat : BERTING Virginie

23 août 2021 au 01 août 2023

Date de début et de fin de la formation

23 août 2021 au 30 juin 2023

## Article 4 : Dispositions financières liées à la convention

Rappel : gratuité de la formation pour l'apprenti et son représentant légal, le cas échéant ; aucune somme ne peut leur être demandée.

Tableau à adapter en fonction de la durée du contrat

	Prix de la prestation - Net de taxe <sup>3</sup>	Cout complet annuel - CNFPT	Montant de la prise en charge - CNFPT	Reste à charge pour la collectivité territoriale ou le bailleur social en relevant des de taxe
1 <sup>ère</sup> année de financement	7500 €	5800 €	2900 €	4600 €
2 <sup>ème</sup> année de financement	7500 €	5800 €	2900 €	4600 €
3 <sup>ème</sup> année de financement	€	€	€	€

## Article 5 : Frais annexes -

Les frais annexes ne sont pas pris en charge par le CNFPT.

	Hébergement 60€ / nuit	Restauration 3€ / repas
1 <sup>ère</sup> année de financement	Nombre de nuitées envisagées : 80 Montant : 480 €	Nombre de repas envisagés : 200 Montant : 600 €
2 <sup>ème</sup> année de financement	Nombre de nuitées envisagées : 80 Montant : 480 €	Nombre de repas envisagés : 200 Montant : 600 €
3 <sup>ème</sup> année de financement	Nombre de nuitées envisagées : Montant :	Nombre de repas envisagés : Montant :
Total	Total de nuitées envisagées : Montant	Total de repas envisagés Montant

Tableau à adapter en fonction de la durée du contrat

<sup>3</sup> Article 261 4, 4° du code général des impôts

>> Premier équipement pédagogique : Oui – Non ;

>> Frais liés à la mobilité internationale : Oui – Non ;

**Article 6 : Modalités de règlement** [Préciser les modalités de règlement entre le CFA et la collectivité territoriale ou l'établissement public en relevant)

La facturation du CFA au CNFPT est soumise à un accord préalable du CNFPT de la demande de financement selon les dispositions prévues dans le Règlement adopté par le conseil d'administration du CNFPT 24 juin 2020.

**Article 7 : Clause suspensive :**

L'exécution de la présente convention est soumise au dépôt du contrat auprès de l'unité territoriale de la DIRECCTE.

**Article 8 : Différends éventuels**

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal administratif de ..... sera seul compétent pour régler le litige.

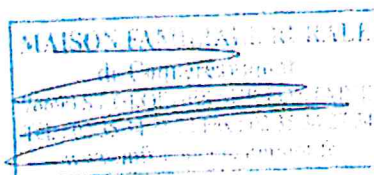
Fait en double exemplaire, à SAINT GEORGES SUR FONTAINE le, 12 juillet 2021

Pour l'employeur  
Nom et qualité du signataire  
Cachet de l'employeur

Pour l'organisme  
Nom et qualité du signataire  
Cachet du CFA

*Bertrand Lepagez Directeur*

~~SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT  
DE GESTION ET DE VALORISATION  
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)  
3, rue Boeur-Badiou - 76390 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 41 55 www.epib-bresle.com~~







Mode contractuel de l'apprentissage 1

<b>L'EMPLOYEUR</b>		<input type="checkbox"/> employeur privé	<input checked="" type="checkbox"/> employeur « public »*
<b>Nom et prénom ou dénomination :</b> SYNDICAT MIXTE DE LA BRESLE		<b>N°SIRET de l'établissement d'exécution du contrat :</b> 2 5 7 6 0 4 1 6 5 0 0 0 2 3	
<b>Adresse de l'établissement d'exécution du contrat :</b>		<b>Type d'employeur :</b> 29	
<b>N° :</b> 3	<b>Voie :</b> rue soeur badiou	<b>Employeur spécifique :</b> 0	
<b>Complément :</b>		<b>Code activité de l'entreprise (NAF) :</b> 8 4 1 1 Z	
<b>Code postal :</b> 76390		<b>Effectif total salariés de l'entreprise :</b> 7	
<b>Commune :</b> AUMALE		<b>Convention collective applicable :</b> 7354 syndicat mixte fermé	
<b>Téléphone :</b> 0 2 3 5 1 7 4 1 5 5		<b>Code IDCC de la convention :</b> 7354	
<b>Courriel :</b> contact @ sma-bresle.fr			
*Pour les employeurs du secteur public, adhésion de l'apprenti au régime spécifique d'assurance chômage : <input type="checkbox"/>			

L'APPRENTI(E)

<b>Nom de naissance de l'apprenti(e) :</b> BERTING		<b>Date de naissance :</b> 18 12 1974	
<b>Prénom de l'apprenti(e) :</b> Virginie Murielle		<b>Sexe :</b> <input type="checkbox"/> M <input checked="" type="checkbox"/> F	
<b>NIR de l'apprenti(e)* :</b> 2741280001074 <small>*Pour les employeurs du secteur privé dans le cadre L.6353-10 du code du travail</small>		<b>Département de naissance :</b> 80	
<b>Adresse de l'apprenti(e) :</b>		<b>Commune de naissance :</b> ABBEVILLE	
<b>N°</b> 45	<b>Voie :</b> rue du général de gaulle	<b>Nationalité :</b> 1 <b>Régime social :</b> 2	
<b>Complément :</b>		<b>Déclare être inscrit sur la liste des sportifs, entraîneurs, arbitres et juges sportifs de haut niveau :</b> <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
<b>Code postal :</b> 76630		<b>Déclare bénéficiaire de la reconnaissance travailleur handicapé :</b> <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
<b>Commune :</b> ENVERMEU		<b>Situation avant ce contrat :</b> 10	
<b>Téléphone :</b> 0 6 2 3 0 9 4 6 6 2		<b>Dernier diplôme ou titre préparé :</b> 62	
<b>Courriel :</b> berting.virignie @ orange.fr		<b>Dernière classe / année suivie :</b> 01	
<b>Représentant légal (à renseigner si l'apprenti est mineur non émancipé)</b>		<b>Intitulé précis du dernier diplôme ou titre préparé :</b> Formateur professionnel d'adultes	
<b>Nom de naissance et prénom :</b>		<b>Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :</b> 58	
<b>Adresse du représentant légal :</b>			
<b>N°</b>	<b>Voie :</b>		
<b>Complément :</b>			
<b>Code postal :</b>			
<b>Commune :</b>			

LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

<b>Maître d'apprentissage n°1</b>	<b>Maître d'apprentissage n°2</b>
<b>Nom de naissance :</b> BILLARD	<b>Nom de naissance :</b> MACKELBERG
<b>Prénom :</b> Jean Philippe	<b>Prénom :</b> Charles Edouard
<b>Date de naissance :</b> 2 0 0 5 1 9 7 7	<b>Date de naissance :</b> 0 6 0 5 1 9 8 4

L'employeur atteste sur l'honneur que le maître d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction.

## LE CONTRAT

Type de contrat ou d'avenant : 11 Type de dérogation : à renseigner si une dérogation existe pour ce contrat

Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant :

Date de conclusion : (Date de signature du présent contrat) Date de début d'exécution du contrat : Si avenant, date d'effet :  
2 3 0 8 2 0 2 1

Date de fin du contrat ou de la période d'apprentissage : 0 1 0 8 2 0 2 3 Durée hebdomadaire du travail : 3 5 heures 00 minutes

Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers :  oui  non

### Rémunération

\* Indiquer SMIC ou SMC (salaire minimum conventionnel)

1 <sup>re</sup> année, du 23 08 2021 au 22 08 2022 : 100 % du smic	* ; du	au	:	% du	*			
2 <sup>ème</sup> année, du 23 08 2022 au 01 08 2023 : 100 % du smic	* ; du	au	:	% du	*			
3 <sup>ème</sup> année, du	au	:	% du	* ; du	au	:	% du	*
4 <sup>ème</sup> année, du	au	:	% du	* ; du	au	:	% du	*

Salaire brut mensuel à l'embauche : 1554 , 58 €

Caisse de retraite complémentaire : IRCANTEC

Avantages en nature, le cas échéant : Nourriture : , € / repas Logement : , € / mois Autre :

## LA FORMATION

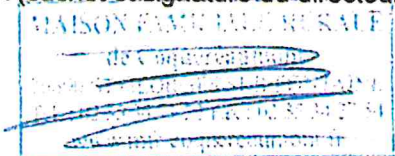
CFA d'entreprise :  oui  non  
Dénomination du CFA responsable : CFA MFR DE COQUEREAUMONT  
N° UAI du CFA : 0763417B  
N° SIRET CFA : 41278335900018  
Adresse du CFA responsable : N° 1888 Voie : Route de Coqueréaumont  
Complément :  
Code postal : 76690  
Commune : Saint Georges sur Fontaine

Diplôme ou titre visé par l'apprenti : 54  
Intitulé précis : BTSA Gestion et Protection de la Nature  
Code du diplôme : 32321308  
Code RNCP : 15674

### Organisation de la formation en CFA :

Date de début du cycle de formation : 23 08 2021  
Date prévue de fin des épreuves ou examens : 30 06 2023  
Durée de la formation : 2 ANS heures 1420

Visa du CFA (cachet et signature du directeur) :



L'employeur atteste disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires au dépôt du contrat

Fait à :

Signature de l'employeur  
SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT  
DE GESTION ET DE VALORISATION  
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)  
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com

Signature de l'apprenti(e)

Signature du représentant légal de l'apprenti(e) mineur(e)

## CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISME EN CHARGE DU DÉPÔT DU CONTRAT

Nom de l'organisme : N° SIRET de l'organisme :

Date de réception du dossier complet : Date de la décision :

N° de dépôt : Numéro d'avenant :

Planning BTSA GPN 1



SEM	DATES	
DU	AU	
23/08/2021	27/08/2021	21
30/08/2021	03/09/2021	36
06/09/2021	10/09/2021	Entreprise
13/09/2021	17/09/2021	Entreprise
20/09/2021	24/09/2021	36
27/09/2021	01/10/2021	36
04/10/2021	08/10/2021	Entreprise
11/10/2021	15/10/2021	Entreprise
18/10/2021	22/10/2021	36
25/10/2021	29/10/2021	36
01/11/2021	05/11/2021	Entreprise
08/11/2021	12/11/2021	Entreprise
15/11/2021	19/11/2021	36
22/11/2021	26/11/2021	36
29/11/2021	03/12/2021	Entreprise
06/12/2021	10/12/2021	Entreprise
13/12/2021	17/12/2021	36
20/12/2021	24/12/2021	Entreprise
27/12/2021	31/12/2021	Entreprise
03/01/2022	07/01/2022	36
10/01/2022	14/01/2022	Entreprise
17/01/2022	21/01/2022	Entreprise
24/01/2022	28/01/2022	36
31/01/2022	04/02/2022	36
07/02/2022	11/02/2022	Entreprise
14/02/2022	18/02/2022	Entreprise
21/02/2022	25/02/2022	36
28/02/2022	04/03/2022	36
07/03/2022	11/03/2022	Entreprise
14/03/2022	18/03/2022	Entreprise
21/03/2022	25/03/2022	36
28/03/2022	01/04/2022	Entreprise
04/04/2022	08/04/2022	36
11/04/2022	15/04/2022	Entreprise
18/04/2022	22/04/2022	Entreprise
25/04/2022	29/04/2022	36
02/05/2022	06/05/2022	36
09/05/2022	13/05/2022	Entreprise
16/05/2022	20/05/2022	Entreprise
23/05/2022	27/05/2022	21
30/05/2022	03/06/2022	Entreprise
06/06/2022	10/06/2022	Entreprise
13/06/2022	17/06/2022	Entreprise
20/06/2022	24/06/2022	Entreprise
27/06/2022	01/07/2022	36